



**HAL**  
open science

# Les frontières du savoir. D'Alembert et la spécialisation des discours au XIXe siècle

Stéphane Zékian

► **To cite this version:**

Stéphane Zékian. Les frontières du savoir. D'Alembert et la spécialisation des discours au XIXe siècle. Parcours dissidents au XVIIIe siècle. La marge et l'écart, Desjonquères, pp.121-135, 2011, L'esprit des Lettres. halshs-00961587

**HAL Id: halshs-00961587**

**<https://shs.hal.science/halshs-00961587>**

Submitted on 20 Mar 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Stéphane Zékian

CNRS / UMR 5611 LIRE

## Les frontières du savoir

### D'Alembert et la spécialisation des discours au XIX<sup>e</sup> siècle

Au premier regard, la postérité de d'Alembert au XIX<sup>e</sup> siècle n'offre rien de véritablement spectaculaire<sup>1</sup>. Elle ne présente pas le caractère foisonnant et quasiment inépuisable qui distingue, à la même époque, celle de Voltaire. Contrairement à l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, dont la mémoire délimite presque par définition un lieu conflictuel, l'héritage de d'Alembert ne soulève pas les passions – en tout cas pas des passions telles que chacun se sente tenu de prendre position à son sujet. Entre autres indices, l'absence de tournures lexicalisées (comparables, par exemple, au *rousseauisme* ou au qualificatif *voltairien*) conduit à ne pas surestimer la faculté d'aimantation de ses œuvres, une fois refroidies (sinon oubliées) les passions propres à leur contexte d'apparition. S'il ne représente donc pas, il s'en faut, la figure du XVIII<sup>e</sup> siècle la plus commentée, ni la plus tirillée entre des interprétations concurrentes, d'Alembert ne saurait pourtant être compté au nombre des oubliés et autres dédaignés que Charles Monselet s'efforcera d'exhumer au milieu du Second Empire. Pour être relativement apaisée, sa destinée posthume n'en soulève pas moins un faisceau de questions très vives au XIX<sup>e</sup> siècle. Son intérêt tient aux problèmes respectivement patrimonial et disciplinaire qu'elle met en jeu et dont elle aide à apprécier le degré d'intrication. Le contexte dans lequel doit être resituée la réception de d'Alembert est en effet celui d'une compartimentation croissante des discours de savoir, processus de long terme qui ne prendra le sens d'une véritable disciplinarisation que dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Au moment où le partage des savoirs acquiert une dimension institutionnelle, comment aborder un mathématicien et géomètre dont la production inclut, outre le « Discours préliminaire » et le célèbre « Essai sur la société des gens de lettres et des grands », des « Réflexions sur la poésie », un « Dialogue entre la Poésie et la Philosophie », des « Réflexions sur l'élocution oratoire », etc. ? Dispose-t-on encore d'un cadre de pensée suffisamment souple pour conserver son legs sans l'amputer des parties résistant aux nouveaux découpages institutionnels ? Le fait est que la fortune de d'Alembert décrit une trajectoire qui, par les tournants qu'elle emprunte et l'horizon qu'on lui assigne, permet d'observer, en même temps que la dissociation croissante des sciences et des lettres dans l'espace intellectuel, les modes de sélection et de catégorisation des grands hommes mis en œuvre par la « Nation littéraire ». En raison de ses dimensions contraintes, cette contribution ne posera que les premiers jalons d'une étude de plus grande échelle qui inscrira la fabrique des grands hommes dans une histoire des discours de savoir et, au-delà, des constitutions disciplinaires. Dans le cas de d'Alembert, comme dans bien d'autres, la question reste de savoir comment le XIX<sup>e</sup> siècle s'accommode d'une œuvre qui, par sa diversité, occupe des territoires entretiens autonomisés (à tout le moins entrés dans un processus d'autonomisation). Deux hypothèses seront ici éprouvées. La première suppose, tout au long du siècle, une tentation de ne voir en d'Alembert qu'un mathématicien. À première vue cohérente et même normale, cette catégorisation revêt cependant un caractère restrictif qui mérite réflexion : pourquoi la spécialisation scientifique s'accompagne-t-elle d'un dénigrement des essais littéraires ? En vertu de quelle logique a-t-on cru devoir choisir entre les pans littéraires et scientifiques de cette

<sup>1</sup> Cet article s'inscrit dans le cadre du projet ANR-Jeunes Chercheurs « Histoires croisées au XIX<sup>e</sup> siècle » (HC19).

<sup>2</sup> Voir l'article important de Jean-Pierre Schandeler, « République des sciences ou fractures de la République des lettres ? », *Dix-huitième siècle*, n° 40, 2008, p. 315-332, ici p. 321.

œuvre ? Car tout indique que le XIX<sup>e</sup> siècle a bel et bien réalisé la prophétie du neveu de Rameau : « Nous reléguerons d'Alembert dans ses mathématiques »<sup>3</sup>. Résultat prévisible du nouveau tracé des frontières discursives, la spécialisation du géomètre n'obéit pas moins à des ressorts doctrinaux. À ce titre, elle peut effectivement se décrire comme une « relégation ». Or celle-ci éclaire par bien des aspects, et telle serait la seconde hypothèse, la domestication historiographique des Lumières dans la France révolutionnée.

En dépit des attaques virulentes dont l'*Encyclopédie* fait encore l'objet à l'époque, on ne peut qu'être frappé par la régularité des rééditions dont bénéficie d'Alembert. Le constat vaut surtout pour la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Certes, le temps fait son œuvre et bien des écrits ne franchissent pas le cap du nouveau siècle. Ici comme ailleurs, le filtre de la postérité impose un très sévère écrémage. Sous la Restauration, on se défend mal d'une certaine condescendance, rarement exempte d'arrière-pensées idéologiques, à l'égard d'une production souvent jugée d'un abord ingrat : « Qui lit aujourd'hui même les *Mélanges de littérature* [sic] [de d'Alembert] ? »<sup>4</sup>, se demande ainsi un éditeur par ailleurs peu satisfait de l'Éloge de Marivaux composé par d'Alembert. En 1853, le concepteur d'un volume d'œuvres choisies ira même plus loin : « Il ne faudrait pas moins de dix volumes pour publier un d'Alembert complet ; mais, ces dix volumes, personne ne les lirait, osons le dire, personne ne les a lus »<sup>5</sup>. Plus célèbre que connu, d'Alembert ne subsisterait ainsi que par quelques grands textes marquants, dont le « Discours préliminaire » forme le type achevé. Si sa panthéonisation éditoriale ne s'impose donc pas, il convient néanmoins de réparer une injustice : « on avait trop oublié d'Alembert ; aujourd'hui qu'on a à peu près réimprimé tout le monde, même ceux qui devraient ne l'être jamais, c'était un crime de lèse-majesté littéraire d'oublier un homme qui a tenu tant de place dans son siècle, et dont plus d'une idée a germé dans le nôtre ». En réalité, la thèse de l'oubli ne résiste pas à l'examen. Elle mérite en tout cas d'être précisée. Et d'abord nuancée. Par-delà leurs disparités, la parution successive des éditions Pougens, Bastien et Belin entre 1799 et 1821 atteste d'un intérêt persistant pour le maître d'œuvre de l'*Encyclopédie*. Par la suite, et en attendant les travaux érudits de Charles Henry dans le dernier tiers du siècle, on ne compte pas les réimpressions de ses Éloges d'académiciens, lesquels sont régulièrement repris en tête des *Œuvres* de l'académicien en question (on pense à Bossuet, Fénelon, Montesquieu, ou encore Massillon).

S'il n'est donc pas à proprement parler oublié, l'héritage de d'Alembert fait en revanche les frais d'une sélection. Une tendance structurelle vise à en disqualifier la dimension poétique et critique qui, pour être minoritaire dans l'économie générale de sa production, n'a cependant rien d'insignifiante. Les démêlés du géomètre d'Alembert avec certains représentants des lettres sont évidemment anciens<sup>6</sup>. Condorcet, dès 1784, en rappelait la teneur pour mieux dénoncer le mauvais procès qu'on avait, par malveillance ou ignorance, intenté à son mentor. Ainsi rappelait-il qu'en matière de poésie, les opinions de d'Alembert « [...] furent combattues par beaucoup de littérateurs, qui apparemment croyaient qu'ils auraient trop à perdre si l'on voulait borner leur mérite à celui de leurs idées. Les poètes surtout furent indignés d'être jugés par un géomètre. La sécheresse des mathématiques leur semblait devoir éteindre l'imagination ; et ils ignoraient sans doute qu'Archimède et Euler en ont mis autant dans leurs ouvrages qu'Homère ou l'Arioste en ont montré dans leur poésie »<sup>7</sup>. Cette réhabilitation ne met bien sûr pas un terme aux polémiques. Le procès en illégitimité instruit contre ce « géomètre littérateur et philosophe »<sup>8</sup>

<sup>3</sup> Diderot, *Contes et romans*, éd. M. Delon, Paris, Gallimard, 2004, p. 611.

<sup>4</sup> Pierre Duviquet, « Notice sur Marivaux », *Œuvres complètes de Marivaux*, Paris, Haut-Cœur et Gayet jeune, t. 1, 1825, p. xxiv. Sur l'histoire des *Mélanges*, voir Jean-Pierre Schandeler, « D'Alembert et la 'fabrication' » des *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*, à paraître.

<sup>5</sup> *Œuvres de d'Alembert. Sa vie - Ses œuvres - Sa philosophie par Condorcet*, Paris, Eugène Didier, 1853, p. 327.

<sup>6</sup> Voir John Pappas, « La Poétique de d'Alembert », in Werner Bahner (éd.), *Beiträge zur französischen Aufklärung und zur spanischen Literatur*, Berlin, Akademie Verlag, 1971, p. 257-270.

<sup>7</sup> Condorcet, « Éloge de d'Alembert » (1784), *Œuvres philosophiques, historiques et littéraires de d'Alembert*, Paris, Bastien, 1805, t. 1, p. 99.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 86.

va, bien au contraire, s'inscrire dans la durée. La conjoncture postrévolutionnaire ne fait même qu'attiser les polémiques en saturant le débat d'arrière-pensées politiques. Au tournant du siècle, les appels à répétition en faveur d'une union des lettres et des sciences sont de plus en plus perçus comme les manifestations d'un hégémonisme inavoué : une telle alliance impliquerait, redoute-t-on à voix haute, que les écrivains se mettent à l'écoute des savants, et non l'inverse. L'interminable querelle de la « prééminence » des lettres ou des sciences sous l'Empire donne la mesure d'une inquiétude dont les motifs s'avèrent le plus souvent idéologiques. Sous réserve d'un examen plus approfondi, les clivages politiques paraissent recouper au moins partiellement les choix épistémologiques. Tandis que les héritiers des Lumières veulent croire (ou disent croire) en la possibilité d'une féconde alliance des lettres et des sciences, leurs adversaires n'y voient, dans leur majorité, qu'une tentative de subordonner l'esprit à la matière, de placer le moral sous le joug du physique. À l'initiative de ces derniers, l'hypothèse d'une guerre des lettres et des sciences, que rien n'impose *a priori*, va progressivement gagner en crédit. Non seulement le temps n'est plus où les immortels de l'Académie française regardaient les membres de l'Académie des Sciences comme leurs « valets » (pour user d'un terme que Sainte Beuve attribue à l'abbé Maury); mais, qui pis est, la relation ancillaire paraît sur le point de s'inverser, au point d'assigner aux lettres « une condition subordonnée »<sup>9</sup>.

Dans ces conditions, on conçoit que l'héritage *bifrons* de d'Alembert figure au cœur de ces querelles. À l'instar des publicistes Cadet de Gassicourt ou Pierre Chaussard, les avocats d'un rapprochement entre les lettres et les sciences invoquent volontiers son exemple<sup>10</sup>. Le mathématicien Lacroix célèbre également le spectre de ses compétences et n'hésite pas à affirmer que ses productions littéraires, si elle furent raillées jadis, occupent désormais la place qui leur revient<sup>11</sup>. Inversement, les partisans de la réaction, plus prompts à dénigrer la « secte philosophique » qu'à chanter les vertus de l'encyclopédisme, s'élèvent avec ardeur contre ce qu'ils tiennent pour une imposture. Ce faisant, ils donnent raison à Condorcet qui, en prenant le parti de son ami, l'avait notamment défendu contre l'étroitesse d'esprit de ceux qui considèrent la littérature « comme un métier ». La revendication véhémement d'une expertise littéraire, comme l'affirmation corollaire qu'on ne saurait jouer sur tous les tableaux, fait le jeu d'une spécialisation réactive destinée peut-être à compenser l'incontestable autorité des savants en leurs domaines. Cette tendance à la territorialisation des discours s'illustre exemplairement chez le critique Dussault qui, en 1801, pourfend « ce géomètre bel-esprit qui passe successivement des mathématiques à la littérature, et qui de la même plume eut la prétention de combiner des formules algébriques et d'arranger des phrases »<sup>12</sup>. Dussault va jusqu'à s'offusquer de la modération de La Harpe auquel, une fois n'est pas coutume, il reproche sa coupable indulgence. Dans le *Cours de littérature*, celui-ci avait placé d'Alembert sur un pied d'égalité avec Buffon et Pascal, en raison justement de son aptitude à se distinguer à la fois dans les lettres et les sciences<sup>13</sup>. Voilà bien un compliment injustifié et même déplacé aux yeux de Dussault. Plus généralement, il n'est pas anodin que quiconque, à cette époque, tente d'asseoir son autorité dans les deux domaines (dans ce qui est de train de se décomposer en deux domaines) se voit souvent comparé à d'Alembert. Comparaison qui s'entend, bien sûr, en mauvaise part. C'est le cas de Jean-Baptiste Biot, savant reconnu (académicien des sciences dès 1803) auquel ses articles de critique littéraire valent bien des quolibets. Les prétentions de « ce littérateur-mathématicien »<sup>14</sup> suspecté d'impiété sont accueillies par des sarcasmes indignés qui le renvoient, par ironie, au glorieux précédent des « excellents *Mémoires de littérature* publiés par

<sup>9</sup> Jean Starobinski, « Le partage des savoirs » in Michel Porret et François Rosset (dir.), *Le Jardin de l'esprit. Textes offerts à Bronislaw Baczko*, Genève, Droz, 1995, p. 210.

<sup>10</sup> Pierre Chaussard, *Discours sur les principes de l'éducation lycéenne, et les avantages de l'union des sciences et des lettres [...]*, Orléans, Jacob, [1804], p. 32 ; Charles-Louis Cadet de Gassicourt, « Le Poète et le Savant, ou Dialogue sur la nécessité, pour les Littérateurs, de connaître la Théorie des Sciences », *Veillées des Muses*, t. 8, n° 12, 1800, p. 251.

<sup>11</sup> Silvestre-François Lacroix, *Essais sur l'enseignement en général et sur celui des mathématiques en particulier* (1805), Paris, Bachelier, 4<sup>e</sup> éd., 1838, p. 14.

<sup>12</sup> Jean-Joseph-François Dussault, *Annales littéraires [...]*, Paris, Maradan, 1818, t. 1, p. 55.

<sup>13</sup> Jean-François La Harpe, *Lycée ou Cours de littérature ancienne [...]*, Paris, Didier et Lefevre, 1834, t. 2, p. 793.

<sup>14</sup> *Journal de l'Empire*, 1<sup>er</sup> septembre 1810, p. 3.

le moderne d'Alembert »<sup>15</sup> : contre cette extravagante modernité ; contre le désordre des savoirs qu'elle est censée avoir favorisé ; mais aussi pour vaincre l'immoralité en germe dans ce mélange des genres, il conviendrait de limiter autant que possible les empiètements de territoire<sup>16</sup>. Notons au passage la mauvaise foi ici à l'œuvre, car ce qu'il y a de moderne en cette affaire est bien plus la séparation des territoires que leur réunion.

Le caractère inactuel, voire intempestif de d'Alembert apparaît avec clarté à l'occasion des rééditions de ses œuvres. Quand paraît l'édition Pougens des *Œuvres posthumes*, une bonne partie des commentaires de presse porte ainsi sur la réputation antipoétique de l'auteur. Le *Journal général de la littérature de France* s'efforce de dénoncer cette calomnie et, prenant à témoin le « Dialogue entre la Poésie et la Philosophie », espère qu'il « servira de réponse aux reproches qu'on a faits à d'Alembert d'être l'ennemi de la belle poésie »<sup>17</sup>. En 1807 encore, Jean-Louis Laya s'emploiera à rétablir la réputation de celui qui fut « tant de fois accusé de complicité dans la conspiration des métaphysiciens contre les poètes et les hommes de lettres »<sup>18</sup>. De même, le compilateur Cousin d'Avalon, s'il s'interroge sur les possibles inconvénients littéraires de « la culture des sciences exactes »<sup>19</sup>, relaie néanmoins le jugement de La Harpe et défend d'Alembert contre les hauts cris de Féletz<sup>20</sup>.

Ces efforts resteront pourtant impuissants à légitimer l'image d'une œuvre chevauchant la frontière des lettres et des sciences. Les termes de la reconnaissance étatique dont fait l'objet d'Alembert sous l'Empire en apportent un témoignage dénué d'ambiguïté. C'est en effet comme mathématicien, et seulement en tant que tel, qu'il est honoré par Napoléon. En mars 1807, celui-ci publie sa volonté de « faire placer dans la salle des séances de l'Institut la statue de d'Alembert, celui des mathématiciens français qui, dans le siècle dernier, a le plus contribué à l'avancement de cette première des sciences »<sup>21</sup>. Par ce geste ostensible, Napoléon entend convaincre qu'il n'a pas rompu avec l'idéal des Lumières. À ceux qui avaient, comme les Idéologues, durement ressenti l'après-18 Brumaire et le virage autoritaire du régime, l'ancien Premier Consul donne un gage de fidélité. Il reste que, par la catégorisation scientifique de cette consécration, une telle politique mémorielle a pour effet de décomplexer ceux qui voudraient entériner définitivement la spécialisation scientifique du XVIII<sup>e</sup> siècle. Au moment où l'Institut inscrit un très controversé « Tableau littéraire du XVIII<sup>e</sup> siècle » à son concours d'éloquence, la tentation est grande, dans une part importante de la publicité lettrée, de cantonner l'œuvre du XVIII<sup>e</sup> siècle au seul domaine des sciences de la nature. Il n'est pas rare que cette représentation, qui aura la vie longue, fasse de d'Alembert le symbole du siècle en son entier. Bonald, tout à sa volonté de restaurer les préjugés entamés par les Lumières, affirme ainsi que l'on peut « considérer [le siècle] tout entier de la même manière que le gouvernement a considéré le mérite particulier d'un homme qui a tenu une assez grande place parmi les écrivains de cette époque. L'Institut a voulu élever une statue à d'Alembert. Dans cet homme célèbre, il y a trois hommes : un littérateur sans génie, un philosophe sans connaissance de la vérité, et un habile et savant géomètre »<sup>22</sup>. Le pamphlétaire a beau jeu de souligner que le gouvernement « n'a pas voulu laisser le public dans l'incertitude de savoir auquel de ces trois hommes s'adresse

<sup>15</sup> *Journal de l'Empire*, 30 décembre 1809, p. 2. La référence est sans doute aux *Mélanges*.

<sup>16</sup> Stéphane Zékian, « Siècle des lettres contre siècle des sciences : décisions mémorielles et choix épistémologiques au début du XIX<sup>e</sup> siècle », *LHT*, n° 8, <http://www.fabula.org/>

<sup>17</sup> *Journal général de la littérature de France*, 2<sup>e</sup> année, 1799, n° 6, p. 166-167.

<sup>18</sup> *Gazette nationale ou Le Moniteur universel*, 7 juin 1807, p. 620. Voir aussi le plaidoyer de *La Décade philosophique, littéraire et politique*, 8 juin 1799, p. 463-464.

<sup>19</sup> Charles-Yves Cousin d'Avalon, *D'Alembertiana* [...], Paris, Davi et Locard, 1813, p. 7.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 187. Voir Charles-Marie Dorimond de Féletz, *Jugements historiques et littéraires sur quelques écrivains et quelques écrits du temps*, Paris-Lyon, Périsse frères, 1840, p. 335.

<sup>21</sup> *Gazette nationale ou Le Moniteur universel*, 11 avril 1807, p. 400. Voir la *Correspondance de Napoléon 1<sup>er</sup> publiée par ordre de l'Empereur Napoléon III*, Paris, Imprimerie impériale, 1862, t. 14, p. 457.

<sup>22</sup> Louis de Bonald, *Œuvres choisies. I. Écrits sur la littérature*, éd. G. Gengembre et J.-Y. Pranchère, Paris, Garnier, 2010, p. 278.

l'honneur d'un monument public »<sup>23</sup>... En stigmatisant les « hérésies littéraires »<sup>24</sup> du savant, le manuel biographique de Feller tient une ligne analogue.

La spécialisation, il est vrai, est à l'ordre du jour. Tandis que Napoléon, désavouant le modèle généraliste des Lumières, favorise une tendance à l'atomisation des discours et des pratiques savantes, la dissociation forcée de la production de d'Alembert gagne du terrain. Palissot y apporte sa contribution. Même si elle porte l'empreinte d'une rancœur recuite (l'auteur règle, une énième fois, des comptes vieux de cinquante ans), l'ultime édition de ses *Mémoires* reste instructive. D'Alembert, apprend-on, a été surévalué « [...] et quoiqu'à force d'adresse et de manège il eût trouvé moyen de jouer dans la littérature un personnage très important, nous croyons que, pour sa gloire, il eût dû se renfermer dans les sciences exactes »<sup>25</sup>. La conviction d'un nécessaire renfermement, bien qu'elle s'énonce moins brutalement, anime également le fameux *Tableau* de Barante boudé par le jury de l'Institut, mais qui jouera un rôle de premier plan dans la représentation du XVIII<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle : « Quand le désir de briller est la cause pour laquelle on écrit, on se sent un égal besoin de s'occuper de toutes choses. [...] D'Alembert était trop loin de la poésie pour chercher à y atteindre ; mais il fit voir que son esprit s'appliquait mal aux matières littéraires »<sup>26</sup>. L'image qui commence à se fixer est bien celle d'un savant éminent mais qui, pour n'avoir su restreindre son ambition ni mesurer ses talents, vint à s'égarer en s'occupant de matières littéraires qu'il était loin de maîtriser. Ce travail de séparation dépasse de beaucoup le cas du seul d'Alembert. Le problème, en effet, n'est pas tant de s'accorder sur son mérite littéraire que de déterminer, sur le plan des principes, si un homme de sciences est habilité à se prononcer sur des questions littéraires. Tel qu'il est traité au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le cas de d'Alembert aurait donc une portée plus large que simplement individuelle. La violence en apparence disproportionnée de certains commentaires indique que ces questions soulèvent en fait des enjeux doctrinaux majeurs.

La teneur du brûlot anti-d'Alembert publié par Joseph Fiévée en 1805 (en réaction à l'édition Bastien) met en évidence le conditionnement idéologique des polémiques sur ce qu'on appellerait bientôt les deux cultures. Une salve d'articles insérés dans le *Mercure* permet au publiciste de donner libre cours à sa rancœur, peut-être aussi à son opportunisme. Si on laisse de côté ce qui relève de l'injure la plus pauvre, voire du coup bas indigne (« d'Alembert, qui se connaissait en poésie comme en amour »<sup>27</sup>...), plusieurs axes méritent de retenir l'attention. Le premier est relatif, comme le contexte s'y prête, aux relations présumées conflictuelles entre les lettres et les sciences. Rétrospectivement, Fiévée croit apercevoir dans l'œuvre et l'action de d'Alembert une volonté de mettre à mal le prestige social des lettres. Servies par une grande capacité de dissimulation et une duplicité sans égale, toutes ses démarches n'auraient été dictées que par un très noir dessein : déclasser les écrivains et rehausser le statut symbolique et social des savants. Fiévée, qui ne recule pas devant la thèse d'une machination de grande échelle, accrédite à sa manière la théorie d'un complot antilittéraire ourdi par les champions des Lumières. Tout aurait commencé par un sentiment d'envie confinant à la jalousie la plus destructrice : « d'Alembert, n'ayant alors que la réputation d'un savant, enviait l'éclat qui accompagne les lettres. Il voulut faire servir les poètes les plus distingués de son temps à détruire l'ascendant que la littérature avait toujours obtenu sur les sciences [...] »<sup>28</sup>. Tous ses écrits seraient à inscrire dans l'optique d'une telle destitution. Sa nouvelle classification des connaissances humaines, par exemple, n'aurait visé qu'à « mettre la géométrie au premier rang, et la poésie au dernier »<sup>29</sup>. Celui qui « n'aimait ni Corneille, ni Racine, ni Boileau, et qui voulait

<sup>23</sup> *Ibid.*

<sup>24</sup> François-Xavier de Feller, *Dictionnaire historique, ou Histoire abrégée des hommes [...]*, n<sup>le</sup> édition, Paris, Méquignon, 1818-1820, t. 1, p. 110.

<sup>25</sup> Charles Palissot de Montenois, *Œuvres complètes de M. Palissot*, n<sup>le</sup> éd., Paris, Collin, 1809, t. 4, p. 8.

<sup>26</sup> Prosper de Barante, *Tableau de la littérature française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 5<sup>e</sup> édition, Paris, Duféy et Vezard, 1832, p. 195.

<sup>27</sup> *Mercure de France*, 12 janvier 1805, p. 156. Pour un exemple de réaction provoquée par l'outrance de Fiévée, voir Benjamin Constant, *Écrits littéraires : 1800-1813* [*Œuvres complètes*, série *Œuvres*, III, 2], Tübingen, Niemeyer, 1995, p. 965-969.

<sup>28</sup> *Mercure de France*, 11 mai 1805, p. 346.

<sup>29</sup> *Ibid.*

mettre la géométrie au-dessus de la poésie »<sup>30</sup> ne conçut pas l'*Encyclopédie* avec de meilleures intentions. C'est déjà vrai du « Discours préliminaire », où Fiévée discerne sans peine « le plan de la conspiration formée et exécutée contre la littérature »<sup>31</sup>. Mais plus largement, et au-delà du seuil de l'ouvrage, c'est bien l'ensemble de l'*Encyclopédie* qui se lit comme « un ouvrage dont le principal but était d'avilir la littérature »<sup>32</sup>. Fiévée se déchaîne d'autant plus contre les menées de la « secte philosophique » qu'il estime leur entreprise couronnée de succès. Ce qu'il présente comme un constat tissé d'évidence revêt les apparences d'un bilan après catastrophe : « vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la littérature avait perdu son empire ; [...] au goût des belles-lettres avait succédé un fol enthousiasme pour les sciences qu'on appelle exactes, je ne sais pourquoi, [...] »<sup>33</sup>. Les comploteurs seraient donc parvenus à leurs fins, ce qui rendrait leur dénonciation d'autant plus urgente.

En réalité, cette théorie du complot antilittéraire doit être resituée dans une vision sociopolitique beaucoup plus englobante. Selon un ordre argumentatif très en vogue à l'époque, la défense des lettres (et donc le présupposé qu'elles sont attaquées) ne forme que la pointe extrême d'un système global d'explication dont les principes se révèlent avant tout doctrinaux : la défense des lettres recoupe en effet la réhabilitation de l'âme mise à mal par des théories philosophiques taxées de matérialisme, voire d'athéisme. La faute irrémédiable de d'Alembert aurait été d'accorder « tout aux calculs de l'esprit, et rien aux puissances de l'âme. Cette erreur a été commune à tous nos modernes métaphysiciens ; et les conséquences qu'elle devait avoir en politique ont été suffisamment expliquées par la révolution »<sup>34</sup>. Le credo épistémologique, selon lequel les principes immuables des lettres contrastent avantageusement avec la fragilité et l'incertitude constitutives des sciences dites exactes, rappelle bien sûr celui de Bonald bataillant, jusque sous la Restauration, contre les thèses de l'Idéologie<sup>35</sup>. L'insistance de Fiévée à prétendre sécuriser le Parnasse trahit elle aussi, en même temps que son cantonnement au pied de l'autel, une tentative de confiscation antiphilosophique (à tout le moins anti-Lumières) de l'entité « littérature » que l'éclatement des Belles-Lettres enjoint alors de redéfinir. En attirant lui-même l'attention sur les « conséquences morales et politiques que [cette question] entraîne »<sup>36</sup>, il ne fait d'ailleurs pas mystère du socle sur lequel repose sa défense des lettres. De ce point de vue, les gesticulations alarmistes autour de la mise en danger des lettres par l'impérialisme arrogant des sciences ressortissent moins à l'histoire littéraire qu'à une histoire doctrinale de l'idée même de littérature. Ou plutôt de littérature nationale. Car cette construction, dont un observateur clairvoyant comme Roederer aperçoit au même moment les prolongements inquiétants, joue un rôle structurant dans l'édification d'une culture nationale thématifiée sous les signes conjugués des Lettres et d'une mise au pas des Lumières.

Le dénigrement de d'Alembert passe en effet par deux affirmations qui font partie intégrante du scénario conflictuel décrivant, avec parfois les accents d'un délire obsidional, le siège des lettres par les sciences : d'une part, l'accusation d'antipatriotisme portée contre le philosophe ; d'autre part, et solidairement, la triple élection du « siècle de Louis XIV » comme antidote aux Lumières, comme époque glorieuse des lettres et comme concentré suprême de l'identité nationale. Car en vertu d'une logique d'association qui tourne à l'amalgame, les dimensions nationale, historiographique et épistémologique entrent en résonance. C'est bien la construction (militante) de la France comme « Nation littéraire », dont le « siècle de Louis XIV » offrirait la quintessence, qui se fait jour ici, la formule même de « Nation littéraire » devant s'entendre négativement comme l'envers idéal des Lumières opportunément (et très artificiellement) réduites au règne (décrété desséchant) des sciences de la nature. La mémoire de d'Alembert voit converger toutes ces lignes doctrinales. La première est celle de

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 350.

<sup>31</sup> *Mercure de France*, 25 mai 1805, p. 438.

<sup>32</sup> *Mercure de France*, 11 mai 1805, p. 347

<sup>33</sup> *Mercure de France*, 25 mai 1805, p. 437.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 444.

<sup>35</sup> Stéphane Zékian, « Les enjeux littéraires de la Science de l'homme. Bonald et Cabanis dans la "guerre des sciences et des lettres" », in Yves Citton et Lise Dumasy (éd.), *Le Moment des Idéologues : de l'émergence de la littérature à la constitution des sciences humaines*, Lyon, ENS éd., 2012, à paraître.

<sup>36</sup> *Mercure de France*, 25 mai 1805, p. 438.

l'antipatriotisme viscéral du littérateur géomètre. Ce thème central irrigue de fait toute la stratégie de Fiévée. Il recoupe la théorie, alors très répandue, du complot antifrçais des Lumières (dont Voltaire fait lui aussi les frais). À en croire Fiévée, d'Alembert se serait mis à nu dans sa correspondance. C'est là qu'il se montrerait sous son vrai jour, lâchant la bride à « sa haine contre sa patrie »<sup>37</sup>. Même le refus opposé aux sollicitations de Frédéric II et de Catherine de Russie ne trouve pas grâce aux yeux de son contempteur. Parallèlement, Fiévée brandit inlassablement le « siècle de Louis XIV » comme remède au poison d'Alembert. Tout se passe comme si la démarcation chronologique entre le siècle de Louis XIV et le XVIII<sup>e</sup> siècle se doublait d'une frontière morale. Il faudrait presque parler d'un cordon sanitaire. Cette ligne de démarcation trace le territoire d'une France idéale, quoique largement fantasmagorique. Contre ceux, nombreux à l'époque, qui promeuvent l'hypothèse d'un siècle de deux cents ans, Fiévée et les siens privilégient une vision plus cloisonnée de l'histoire. Il leur importe de mettre en quarantaine le XVIII<sup>e</sup> siècle, d'en faire une fausse direction, une parenthèse malheureuse de l'histoire nationale. D'où la mobilisation régulière des grands noms classiques contre le philosophe. Mentionnons par exemple la prosopopée où Racine réfute avec vigueur les « Réflexions sur la poésie » de d'Alembert : « Tout est changé apparemment. Je ne sais si je dois en féliciter votre siècle, mais, à coup sûr, il ne ressemble pas au nôtre »<sup>38</sup>. Ailleurs, l'assimilation de d'Alembert à Sganarelle va bien dans le même sens. Pour ses thuriféraires, le « siècle de Louis XIV » représente surtout un modèle d'ordre social : contrairement à l'outrecuidance des hommes de lettres du siècle suivant, les écrivains de la cour louis-quatorzienne, veut-on croire, surent s'en tenir aux stricts devoirs de leur fonction sans jamais revendiquer une juridiction plus élargie.

Le combat contre les Lumières favorise ainsi l'instauration militante de plusieurs rapports d'équivalence : la défense des lettres ne serait que l'autre face d'une défense de la France ; le « siècle de Louis XIV » désigne, en même temps que l'accomplissement suprême des lettres, l'épanouissement du caractère français. Tout l'argumentaire installe en miroir un programme normatif (l'identité de « la France »), un régime de discours reconstruit *a posteriori* (la littérature) et une hypothèse historiographique interceptée par la mouvance anti-Lumières (le « siècle de Louis XIV »<sup>39</sup>). Cette série d'assimilations comporte, comme son envers, une version négative qui se résume cette fois dans l'affirmation péremptoire d'un rapport d'incompatibilité : tout comme les lettres doivent être garanties contre les atteintes sacrilèges des sciences, l'héritage du « siècle de Louis XIV » serait par définition incompatible avec celui des Lumières. Cette déclinaison historiographique d'un conflit doctrinal, pour être non fondée historiquement, n'en jouira pas moins longtemps d'un puissant crédit. Elle ne restera pas sans effet sur la définition de la littérature nationale au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. « Le plus atroce des philosophes du dix-huitième siècle »<sup>40</sup>, comme le nomme Fiévée, ne sera guère mieux loti par la suite. Dans l'ensemble, sa présence à titre patrimonial demeurera subordonnée à une spécialisation scientifique, ce qui dispense de prendre sérieusement en compte (et de s'interroger sur) le phénomène de libre circulation discursive dont cette œuvre, avec d'autres, offrait pourtant un exemple éclatant. Apôtre d'un Grand siècle voyant le triomphe de l'esprit français, Nisard se fera un plaisir d'écrire que « les lettres doivent peu à d'Alembert » (et que ni lui ni Diderot n'ont allongé la liste des « ouvrages durables »<sup>41</sup>). Dès la Restauration, Villemain avait d'ailleurs entériné une vision très mitigée, tout en contestant que l'appréciation de d'Alembert dépende du jugement que l'on porte « sur ses doctrines »<sup>42</sup>. Rien n'est pourtant moins sûr, comme le suggère un curieux lapsus, pour le coup révélateur, au sujet du « Discours préliminaire ». En dépit de plusieurs réserves, Villemain recommande en effet l'étude de « cet espèce d'inventaire, où sous les divers numéros de *mémoire, imagination, raison*, se rangent tous

<sup>37</sup> *Mercure de France*, 27 avril 1805, p. 249.

<sup>38</sup> *Mercure de France*, 22 juin 1805, p. 16.

<sup>39</sup> J'ai abordé un aspect de cette interception dans « Que faire du *Siècle de Louis XIV* ? D'une réception paradoxale au lendemain de la Révolution française », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 2010-1, p. 19-34.

<sup>40</sup> *Journal de l'Empire*, 19 août 1806, p. 3.

<sup>41</sup> Désiré Nisard, *Histoire de la littérature française*, 3<sup>e</sup> édition, Paris, Didot, t. 4, 1863, p. 480-481.

<sup>42</sup> Abel-François Villemain, *Cours de littérature française par M. Villemain. Tableau de la littérature au XVIII<sup>e</sup> siècle*, n<sup>lle</sup> édition, Paris, Didier, 1851, t. 2, p. 133.



les efforts et tous les produits de l'intelligence »<sup>43</sup>. En réalité, d'Alembert adoptait l'ordre *mémoire, raison, imagination*, et c'est là justement ce qui faisait crier Fiévée au sacrilège. À ses yeux, l'interposition de la raison entre mémoire et l'imagination, en rétrogradant celle-ci à la dernière place, portait en germe des bouleversements moraux et sociaux en cascade. Villemain, par cette retouche, semble rétablir un ordre acceptable. En désactivant la charge jugée subversive du système, cette discrète interversion livre la formule d'une récupération conditionnelle, comme si d'Alembert devait être assagi de force pour intégrer le contingent des ancêtres mémorables. Intégration qui n'en restera pas moins limitée. Au lieu d'être envisagé de front, l'enjambement des territoires discursifs sera désormais négligé, voire escamoté au nom de jugements normatifs commodément expéditifs. Sous la III<sup>e</sup> République, la monographie de Joseph Bertrand, alors secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, n'inversera pas la tendance. Bien qu'elle paraisse dans la collection « Les grands écrivains français » de Hachette, elle se contente d'enregistrer et de reconduire des jugements discriminants déjà en grande partie ossifiés. Quand Bertrand cite Voltaire (« je vous regarde comme le premier écrivain du siècle »), il s'empresse d'ajouter que « la postérité n'a pas ratifié la louange »<sup>44</sup> et lui-même, à dire vrai, s'en garde bien.

La spécialisation restrictive de d'Alembert n'était pas écrite à l'avance. Les termes par lesquels Goethe prenait sa défense méritent d'être ici rappelés : « Jamais sa gloire de mathématicien n'a été contestée, mais lorsque la vie et la société l'ont amené à se développer au plan littéraire dans de multiples directions, les malveillants en prirent prétexte pour y chercher des points faibles et pour les étaler. Ces natures haineuses, qui ne reconnaissent qu'à contrecœur les supériorités indiscutables, voudraient enfermer chaque homme éminent dans les limites de la spécialité où il excelle, et lui refuser une culture diversifiée, pourtant la seule qui nous satisfasse pleinement »<sup>45</sup>. À sa manière, la postérité de d'Alembert illustre bien les infortunes de cette « culture diversifiée » que l'auteur du *Traité des couleurs* incarnait et promouvait tout à la fois. Elle aide à mettre en perspective les impasses auxquelles aboutit, par le fractionnement indéfini des compétences, un spécialisme dont nous sommes, plus que jamais, les produits. Bien au-delà de cette trop rapide ébauche, la disqualification partielle de figures comme celle de d'Alembert appelle une élucidation plus complète de ses conditions de possibilité, mais également de son impact sur l'écriture de l'histoire littéraire nationale. Sur le premier point, l'histoire posthume des œuvres semées à la frontière des lettres et des sciences permet d'observer sur le vif les deux cultures en instance de séparation, mais elle ne deviendra pleinement intelligible que si l'on éprouve à plus grande échelle l'hypothèse d'un marquage constitutivement doctrinal du scénario des deux cultures. Cette histoire pourrait en outre, et c'est le second point, mettre en évidence les conditions requises pour intégrer le Panthéon des grands hommes dont la nation se veut l'héritière. À cet égard, l'histoire des réceptions croise plus d'une fois la perspective d'une histoire critique de la France comme Nation littéraire. Elle fait apercevoir les ambivalences dont est frappée la conception de la littérature comme support patrimonial. Il n'est pas même exclu qu'elle en dise long, en éclairant d'un jour neuf la déliaison des lettres et des sciences, sur le type de savoir que les institutions savantes furent disposées à reconnaître aux écrivains. En attendant ces développements, le cas de d'Alembert rend déjà sensibles les enjeux à tiroir de pareils questionnements. Accuser le contraste entre les lettres et les sciences (en l'occurrence exactes), suggérer même que la pratique de celles-ci rend insensibles aux beautés de celles-là, c'est instaurer une frontière théorique dont les effets, eux,

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>44</sup> Joseph Bertrand, *D'Alembert*, Paris, Hachette, 1889, p. 101. Vingt ans auparavant, il avait déjà donné le ton en qualifiant le « Discours préliminaire » de « célèbre préface, aujourd'hui bien oubliée », porteuse d'une classification des connaissances humaines jugée « incomplète et arbitraire » (*L'Académie des sciences et les académiciens de 1666 à 1793*, Paris, Hetzel, 1869, p. 278).

<sup>45</sup> Cité et traduit par Roland Mortier, « La place de d'Alembert dans la littérature des 'Lumières' », in Monique Emery et Pierre Monzani, *Jean d'Alembert, savant et philosophe : portrait à plusieurs voix*, Paris, Éd. des Archives contemporaines, 1989, p. 19. Voir Goethe, *Sämtliche Werke nach Epochen seines Schaffens*, éd. Karl Richter, Munich, Hanser, 1991, t. 7, p. 656-657.

n'ont rien d'abstrait. Cette démarcation autorise en effet, chez les plus fougues opposants aux Lumières, une représentation clivée de l'histoire moderne, la séparation des discours trouvant un écho dans la démarcation chronologique entre le « siècle de Louis XIV » et son antagoniste supposé. Surveillées sans relâche par de très zélés douaniers, ces frontières artificielles sont autant de lignes de fractures dont le caractère souvent fantasmatique n'entame aucunement la capacité structurante. Tout au contraire, leurs tracés, qui restent à suivre dans tous leurs méandres, composent le portrait de « la littérature » comme identifiant privilégié de la mythologie nationale.